## PREMIER MINISTRE

## SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE	DU	CONGC
Unité*Travail*Progrès		

Décret n° 2021 - 446 du 10 septembre 2021

portant rectificatif du décret n°2021-422 du 24 août 2021 portant nomination du Haut-commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche

## LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement;

Vu ensemble les décrets n° 2021-301 du 15 mai 2021 et 2021-302 du 16 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2021-378 du 29 juillet 2021 portant cadre d'organisation du cabinet du Premier Ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le "décret n°2021-422 du 24 août 2021 portant nomination du Haut-commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche;

## DECRETE :

Article premier : Le décret n°2021-422 du 24 août 2021 susvisé est rectifié, en ce qui concerne son article premier, ainsi qu'il suit :

Au lieu de : Monsieur MAMPOUYA Hellot Matson est nommé Haut-commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de l'alphabétisation,

Lire: Monsieur MAMPOUYA Hellot Matson est nommé Haut-commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche.

Le reste sans changement.

Article 2: Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo. /-.

Fait à Brazzaville, le

10 septembre

2)021

Anatole Collinet MAKOSSO. -

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,